



Siège : Union Fédérale

Place de la Mairie - 47110 LE TEMPLE-SUR-LOT · Tél : 06 71 97 38 76 · Courriel : unionfederaleacvg47@gmail.com · Président fédéral : Gabriel PICHON

EDITO



À nos anciens disparus !

Le vent, le chant des oiseaux et la course des étoiles étant mieux qualifiés que moi pour vous donner des nouvelles du monde combattant, je viens vous parler de ce monde qui, justement, n'y est plus du tout.

Nous voilà pilotés par quelques jeunes mirliflores, qui font fureur dans la maladresse et le mépris. Ils croient savoir ce qui est bien pour nous... Ils savent avant tout, ce qui est bien pour eux ! Depuis le mois de mars 2020, nous avançons, un masque plaqué sur le visage. Pendant 6 mois, les enfants ne sont pas allés à l'école.

D'ailleurs, en parlant d'école, ceux de

votre génération faisaient moins de fautes et savaient mieux compter, avec un simple certificat d'étude, que la plupart de nos bacheliers et enseignants. Que je vous dise aussi, parce que certains font déjà semblant de l'oublier, au début de l'été 2020, quelques élus zélés avaient installé des corridors sur le sable, pour que nous puissions aller voir la mer. Oui, oui ! Vous pouvez me croire, nous n'avions même plus le droit d'aller voir la mer, ni la montagne d'ailleurs. Et puis plus rien, peut-être parce que les Échevins de faction à Lutèce avaient compris qu'il ne fallait pas pousser le bouchon trop loin.

Avant cela, ils nous ont aussi interdit de rendre visite à nos anciens dans les maisons de retraite où beaucoup sont morts, sans avoir vu une dernière fois leurs épouses, leurs maris, leurs enfants, leurs camarades, leurs frères d'armes. Il était interdit de marcher dans la rue, de nous déplacer. Pas moyen de se faire couper les cheveux, les coiffeurs ont baissé leur rideau, plus de dentiste, idem pour les rendez-vous médicaux. Les mariages aussi étaient interdits... aux enterrements pas plus de 10 personnes, "interdit", je répète souvent ce mot car c'est le plus couramment employé. Pour aller chez le boucher, chez l'épicier, ou se dégourdir les mollets, il faut se munir d'un laissez-passer. Un bout de papier que l'on nous oblige à remplir nous-même pour circuler avec un contrôle aléatoire par les forces de l'ordre, c'est dire le degré de soumission. Avec, comme en temps de guerre, ça et là, planqués derrière les volets, le relent des délations. C'est vrai ! interdit de nous rassembler, interdit de danser, il n'y a pas eu de fêtes l'été dernier et certainement pas encore cette année.

Interdit de jouer aux boules, au ballon, au loto dans la salle des fêtes, à la belote dans les bistrots.

Figure-toi qu'ils envisagent même de nous prendre la fièvre à l'entrée des restaurants. Tous les soirs, à la télévision, nous devons écouter la parole des savants. C'est comme ça, on ne nous demande plus notre avis. Sauf, parce que ça c'est important et qu'il faut bien nous occuper pour voter par téléphone et désigner celui qui aura le mieux chanté dans les émissions de télé-réalité.

D'ailleurs, à la télé, il n'y a plus que des séries policières, ça tire de tous les côtés, des meurtres en veux-tu en voilà.

Tu ne sais même plus si c'est des informations ou du cinéma... J'ai entendu dire aussi qu'il n'y aurait bientôt plus de pièces ni de billets, seulement des instructions sur des boîtes vocales et des chiffres sur des écrans d'ordinateurs. L'argent, c'est trop sale, même avec ça, ils arrivent à nous faire peur pour mieux contrôler nos économies. Je vous jure, ce ne sont pas des conneries.

Arrêtez de rigoler...

Tout est vrai ! Attends, vous allez voir ce que nous réservent les Forces de Progrès. Les Écolos ont planté leurs grands tourniquets blancs pour brasser du vent, aussi futiles que leurs idées. Et des idées, ils n'en manquent pas !

Tiens, récemment l'un d'entre eux a supprimé le sapin de Noël, une autre veut « éliminer » les hommes, certains veulent interdire le Tour de France. D'ailleurs l'an dernier, il a eu lieu en septembre, sans demoiselle pour embrasser le champion. De toutes les façons, on ne s'embrasse plus, on ne se serre plus la main. Pendant ce temps, dans les villes, les vandales, les racailles, (ce mot me vaudra peut-être un procès pour racisme ?...) continuent de tout péter. Dans les campagnes, d'autres abrutis crèvent les yeux des chevaux, leur coupent les oreilles, massacrent les génisses, éventrent les petits veaux. Un peu partout, les églises flambent mais il ne faut pas en parler. Des détraqués s'en prennent à la République, mais il n'est pas certain qu'ils le fassent exprès. Si nous perdons nos repères, si nous oublions la réalité, si nous ne transmettons pas le savoir, qu'allons nous devenir... Avec cette part consubstantielle de sensibilité qui demeure la part la plus profonde de l'Homme, les sources vont se tarir. Et les chemins qui sont parfois ceux de nos libertés, risquent de se refermer sur la misère et le chaos.

Allez mes anciens disparus, je vous laisse, j'ai assez parlé. Surtout ne regrettez rien, en bas, Mad Max est en train de remplacer Don Camillo. Comme disait le film de Georges Lautner et Michel Audiard joué avec nos merveilleux acteurs Lino Ventura et Jean Lefebvre « Ne nous fâchons pas »

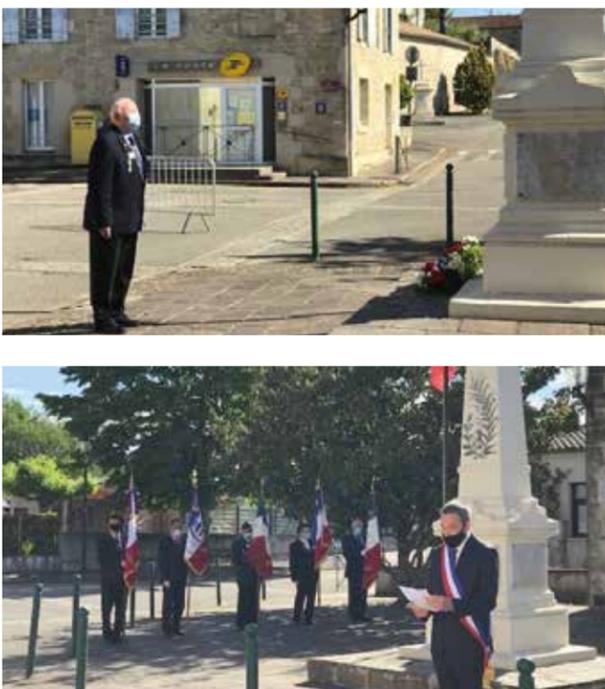
**Président départemental UF-47
Gabriel PICHON**

LE 8 MAI DANS LE LOT ET GARONNE

Cancon



Virazeil



Sérignac



LES MAISONS FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNENT

Les maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Les missions des maisons France services :

- ▶ Accueil, information et orientation du public
- ▶ Aide à l'utilisation des services et démarches en ligne
- ▶ Facilitation administrative
- ▶ Faciliter la mise en relation : aide à la prise de RDV

Liste des maisons France services ou maison de services au public (liste Gouvernement)

Agen : 06 88 23 35 72
Castelmoron sur Lot : 05 53 76 00 59
Duras : 05 53 20 38 38
Laplume : 05 53 87 87 93
Lavardac : 06 30 88 30 80
Nérac : 05 53 97 43 89
Puymirol : 05 53 95 30 25
Villeneuve sur Lot : 05 53 40 40 00
Castillonnès : Bureau de Poste
Damazan : Bureau de Poste
Meilhan sur Garonne : Bureau de Poste
Sainte-Livrade sur Lot : 05 53 01 47 98

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE DU 27 MAI 2021 À PARIS

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Union Fédérale de Paris le 27 mai 2021, j'ai eu le plaisir d'être élu administrateur national avec l'objectif de rejoindre une ou deux commissions nationales non encore choisies.

Comme vous le savez, mon attachement à l'Union Fédérale et au monde Combattant est sans faille et cette élection est, pour moi, un moyen de faire plus pour le monde Combattant.

Je conserve mes fonctions départementales auxquelles je suis très attaché et qui m'ont permis de grandir et d'atteindre cette élection.

Je remercie le conseil d'administration UF-47 pour sa confiance et je saurai être digne de cette confiance pour apporter ma pierre à l'édifice national. ▲

Bryan DIETZ

L'Union Fédérale des anciens combattants du Lot-et-Garonne adresse ses vives félicitations à la jeune porte-drapeau des cadets Ashley, pour s'être vue remise le Mérite Bénévole par Georges ODIER, ancien résistant âgé de 98 ans à Castillonnès.

Cette remise en comité restreint s'est faite en présence : des proches d'Ashley, de Monsieur le maire de Castillonnès, M. et Mme TOUQUETTE et Jerry HRADUYAN, président de section de Castillonnès. Le président départemental était représenté par Bryan DIETZ. ▲

Marmande



DES PROJETS AU COLLÈGE PAUL FROMENT



Bonjour, dans le cadre du concours Bulles de Mémoire 2021, j'ai proposé la participation du collège Paul FROMENT.

J'ai donc provoqué une réunion avec Nicole CALCAT, déléguée aux veuves PG-CATM; Mickaël SOULIE, professeur d'Histoire ainsi que Camille TURCAT professeure d'arts plastiques de l'établissement, également référente filles-garçons.

C'est cette dernière qui a accepté de parler du projet à Mme CAMELOT, chef d'établissement qui a accepté la conclusion de ce projet.

Il s'est déroulé le 31 mars 2021 au collège avec les 3^e2 de l'établissement.

Après une brève présentation des raisons de mon intervention et du projet, Mme TURCAT a explicité le déroulé du projet aux élèves, les laissant choisir une personnalité locale ou nationale, connue ou inconnue, tant qu'il s'agissait d'une femme puisque la thématique du concours pour cette année porte sur les femmes d'engagement.

Les élèves ont donc sélectionné une personnalité dont ils ont décliné le parcours sous forme d'une bande-dessinée, avec mes informations et les conseils pédagogiques de l'enseignante. Durant cette matinée, M SOULIE est également venu conseiller et orienter les élèves dans leur travail le temps d'un moment.

Ce projet, programmé et réalisé avec brio sur une matinée, a été un réel succès pour tout le monde, élèves comme encadrants.

Ainsi, les élèves ont pu exprimer leur créativité, discuter, échanger, et réaliser une belle bande-dessinée qui, comme nous l'espérons, remportera un prix cette année (au même titre qu'Ashley et Kelly LASNIER, ont obtenu le 3^e prix régional l'année passée).

A la fin de la matinée, les élèves ont planché sur l'écriture d'une carte pour des élèves de primaire qui ont travaillé sur le Monument aux Morts de Lacapelle-Biron avant que je les félicite, associant également les félicitations de Sandrine BRU, directrice de l'ONACVG 47.

Ce projet constituait une première expérience dans cet établissement et fera l'objet d'un rapport remis à la Direction Académique afin qu'il puisse se perpétuer l'année prochaine et dans d'autres établissements du département.

Une première expérience souhaitée dans cet établissement pour des raisons tenant à mon attachement pour cet établissement qui fut aussi celui de ma scolarité, il y a quelques années.

Je suis très fier et reconnaissant envers le collège pour la réalisation de ce beau projet. ▲

Bryan DIETZ



Marmande

Le président de l'Union Fraternelle Marmandaise était porte-drapeau du Comité d'entente lors de la cérémonie du 19 mars 2021 à Marmande. ▲



La journée de la déportation à Marmande



MARMANDE

Compte rendu du 8 mai

La cérémonie a débuté à 11h30 devant les autorités de la ville et 2 porte-drapeaux, par la lecture de l'ordre N°9 du Maréchal de Lattre de Tassigny, par le président du souvenir français Michel GALLART.

Mme Arlette MAURIN portait le drapeau du Comité d'Entente et Pierre MAURIN celui de l'Union Fraternelle.

Le président du Comité Jacky MALARTIC a lu le message de l'UFAC.

M. le Sous-préfet Afif LAZRAK a lu celui de la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire Geneviève DARRIEUSSECQ.

La musique a joué Le chant des Partisans, l'hymne de la Résistance.

Remise de Médailles :

M. Jean-Paul GARZON adhérent de l'Union Fraternelle a été décoré par M. Dos-Santos.

Capitaine adjoint au Commandant de la Gendarmerie, de la Croix du Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation T.R.N. pour sa participation à la Guerre d'Algérie.

Le président portait le coussin des médailles, Pierre MAURIN le drapeau de l'Union Fraternelle et tout le monde a rejoint son emplacement.

Dépôt des gerbes :

Le président du Comité a déposé celle des Anciens Combattants.

M. le maire Joël HOCQUELET a déposé celle de la municipalité accompagné par le conseiller municipal Jean-Claude BOURBON délégué aux Anciens Combattants.

Mme Sophie BORDERIE présidente du département a déposé celle du Lot-et-Garonne.

M. Alexandre FRESCHI député de l'arrondissement a déposé celle de l'arrondissement.

M. le sous-préfet et le capitaine DOS-SANTOS ont déposé celle de la sous-préfecture.

La musique a joué la sonnerie « Aux Morts » et après la minute de silence *la Marseillaise*, et *l'hymne Européen* qui ont clôturé la cérémonie.

Les autorités ont remercié les porte-drapeaux que le président a reconduits à l'extérieur du jardin du monument.

Quelques personnes assistaient, à distance, à la cérémonie où il y a habituellement 50 enfants et 300 personnes.

Espérons que bientôt il y aura tous les drapeaux et les présidents des associations d'Anciens Combattants. ▲

VIRAZEL

Compte rendu du 8 mai

La cérémonie a eu lieu à 10h15 en petit comité avec 5 porte-drapeaux dont les 2 nôtres, Arlette et Pierre MAURIN.

Notre président Jacky MALARTIC qui est aussi président du Comité d'entente a conduit le cortège, de la mairie au monument aux morts.

M. PAULAY adjoint au maire, maître de cérémonie, a ordonné le garde à vous.

Le président du Souvenir Français Michel GALLART a lu l'ordre n°9 du maréchal de Lattre de Tassigny.

Notre président a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants (U.F.A.C.).

M. le maire Christophe COURREGELONGUE a lu celui de la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire Mme Geneviève DARRIEUSSECQ.

L'adjoint au maire a énoncé les noms des soldats de la commune morts pour la France.

Les gerbes ont été déposées par :

Le président du Comité pour l'UFAC,

M. le maire pour la municipalité.

La musique a joué la *sonnerie aux morts* et après la minute de silence, *la Marseillaise* et *l'hymne Européen*.

Les autorités ont remercié les porte-drapeaux, le président les a accompagnés à la mairie. Quelques citoyens, à distance, ont assisté à la cérémonie où il n'y avait pas les enfants des écoles ni la chorale *le Petit Train du Passé* et pas de vin d'honneur non plus.

Notre secrétaire et photographe Marianne SIMON a fait de nombreux clichés et fait la même chose à Marmande, où elle a pris des photos du récipiendaire Jean-Paul GARZON et de sa famille, merci pour l'association. ▲

Jacky MALARTIC

Un ami et frère d'armes nous a quittés...



Jean ANTONIO, résistant et combattant dans la 1^{re} Armée Française nous a quitté.

Lors de ses obsèques, René GARRIGUE, président de la section lui a rendu hommage en ces termes :

« Mesdames, Messieurs, parents et amis de Jean ANTONIO, Messieurs les représentants des associations patriotiques, Mesdames, Messieurs, chers camarades, Le monde combattant est en deuil, un camarade, un frère d'armes nous quitte.

Nous sommes ici réunis devant le cercueil de Jean ANTONIO pour lui rendre un dernier hommage et assurer sa famille de toute notre sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Qui était Jean ? Un brave des braves.

Né le 29 juillet 1926 à Fumel.

Marié avec Georgette. De cette union naissent 2 enfants Michel et Liliane, 3 petits enfants Florence, Nathalie et Sylvie et 2 arrière-petits-enfants Hector et Maxime.

A l'aube de ses 18 ans il s'engage dans l'armée.

Le 06 juin 1944, il est affecté dans les FFI groupe VENY, bataillon GEORGES

Le 16 juin 1944, aux environs de Sembas (Lot-et-Garonne), alors qu'il est en service commandé, il est victime d'un accident de la circulation, il est blessé à la tête.

Il veut porter secours à ses compagnons mais en vain. Il rejoint son PC avec peine. Il sera pensionné à 40%

Le 27 octobre 1944, il souscrit un engagement pour la durée de la guerre au titre de 2^e BCP.

Le 16 février 1945, il est nommé 1^{re} classe,

Le 16 mars 1945, il est affecté au 31^e BCP 2^e compagnie,

Le 05 avril 1945, il franchit la frontière allemande avec mission spéciale,

Le 16 octobre 1945, il est nommé caporal,

Le 29 décembre 1945, il franchit la frontière germano-française,

Le 11 février 1951, il se réengage pour 4 ans,

Le 17 octobre 1955, en période de réserve, il obtient le CQAT infanterie et est nommé caporal chef de réserve.

A son retour, il entre chez les sapeurs-pompiers de Fumel pendant 25 ans et termine cette carrière au grade de sergent.

Dans notre association, il devient porte-drapeau titulaire et trésorier de la section, toujours volontaire pour le dépôt de gerbes au monument, pour visiter les anciens hospitalisés.

Il est toujours présent aux manifestations patriotiques.

Il est titulaire de : Carte du combattant, Croix du combattant, Médaille résistance, Médaille Combattant moins de 20 ans, Croix combattant volontaire, Médaille commémorative 39/45, Titre de reconnaissance de la Nation, Médaille de blessé, Médaille Rhin-Danube.

Mais aussi la Croix combattant Europe, Médaille engagé militaire, Médaille d'or Maginot, Médaille de Bronze de l'UFFAC, Médaille de Bronze Départementale.

Mesdames, Messieurs, parents et amis de Jean vous êtes durement frappés et je sais que votre douleur n'est pas de celles qui se consolent avec des mots.

Je ne puis que m'incliner devant votre grande affliction et vous offrir nos condoléances très attristées.

Profondément bouleversés, nous vous adressons au nom de l'UFFAC et MAGINOT et toutes les associations patriotiques l'expression de notre compassion et notre sympathie.

Jean, ton souvenir restera au fond de nos cœurs,

Au nom de tous, je te dis adieu ». ▲

Robert DUMESNIL décoré de la croix du combattant

Mardi 19 mars 2021 à 11h00, Monsieur Robert DUMESNIL, ancien combattant de la guerre d'Algérie s'est vu remettre la croix du combattant par Michel WOITTEQUAND, président des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Ce dernier a été assisté par Jean DREUIL, maire de Sérignac-sur-Garonne ainsi que Gabriel PICHON, président départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Dans le cadre de la journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une gerbe a été déposée au monument aux morts. ▲



Michel WOITTEQUAND
Président de section



NOS DEUILS



Marguerite CHARPENTIER - Castillonnès

Pierre RIFFAUD - Marmande

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

QUELQUES NUMEROS UTILES

Pour une aide **financière, technique et administrative** (repas, linge, ménage)

► Mairie de votre commune : CCAS
► Plateforme territoriale d'appui du Lot et Garonne : 0809 109 109
► CMS de votre commune

Pour une question **MSA**

05 53 67 77 77

Pour une question **CAF**

3230

Pour une question de **retraite**

Retraite agricole : MSA au 05 53 67 77 77
Retraite régime général : CARSAT au 3960
Retraite mutualiste combattante : France Mutualiste Bordeaux au 05 56 98 19 69

Rompre avec la **solitude**

Associations (exemple) :
07 68 47 50 46 (petits frères des pauvres)
Cellule d'écoute nationale et officielle : 0 800 130 000 (anonyme et gratuit)
Cellule d'écoute de Lot-et-Garonne : 05 87 147 147

Pour une question de **santé**

France Mutualiste Bordeaux : 05 56 98 19 69
CPAM : 3646

Pour une **aide alimentaire**

Restos du Coeur, Secours Populaire, Secours Catholique, CCAS, Mairie

Pour une **aide juridique**

Infodroits : 05 56 45 25 21

Le Service Départemental Vie Citoyenne et associative : 05 53 69 43 73

Croix-Rouge Française : 0 800 858 858 (anonyme et gratuit) ou la Délégation de Lot-et-Garonne : 05 53 96 84 23